

# Journal de la Nouvelle-Orléans

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73.

NOUVELLE-ORLÉANS SAMEDI MATIN, 14 OCTOBRE 1876.

50me Année.

DUFOUR & LIMET,  
PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLÉANS,  
SAMEDI MATIN, 14 OCTOBRE.

Candidatures démocratiques  
1876

POUR PRÉSIDENT  
DES ÉTATS-UNIS

**SAMUEL J. TILDEN,**  
DE NEW-YORK.

POUR VICE-PRÉSIDENT  
DES ÉTATS-UNIS

**THOS. A. HENDRICKS,**  
DE L'INDIANA.

POUR GOUVERNEUR DE LA LOUISIANE

**GENERAL FRANK T. NICHOLS,**  
D'ASSABON.

POUR LICENCIÉ GOUVERNEUR

**HONORABLE E. A. WILTZ,**  
D'ORLÉANS.

POUR AVOCAT GÉNÉRAL

**H. N. OGDEN,**  
D'ORLÉANS.

POUR SÉCRÉTAIRE D'ÉTAT

**W. A. STRONG,**  
DE WISCONSIN.

POUR JUDICIAIRE

**ALLEN J. BIRCH,**  
D'ORLÉANS.

POUR SÉCRÉTAIRE DE L'INSTRUCTION  
PUBLIQUE.

**R. M. LUSHER,**  
D'ORLÉANS.

VENUES A L'ORDRE DE LA LOI.

Par décret du Président de la République  
du 10 octobre 1876.

Par décret du Président de la République  
du 10 octobre 1876.

Par décret du Président de la République  
du 10 octobre 1876.

Par décret du Président de la République  
du 10 octobre 1876.

Par décret du Président de la République  
du 10 octobre 1876.

Par décret du Président de la République  
du 10 octobre 1876.

Par décret du Président de la République  
du 10 octobre 1876.

Par décret du Président de la République  
du 10 octobre 1876.

Par décret du Président de la République  
du 10 octobre 1876.

Par décret du Président de la République  
du 10 octobre 1876.

Par décret du Président de la République  
du 10 octobre 1876.

Par décret du Président de la République  
du 10 octobre 1876.

Par décret du Président de la République  
du 10 octobre 1876.

Par décret du Président de la République  
du 10 octobre 1876.

Par décret du Président de la République  
du 10 octobre 1876.

Par décret du Président de la République  
du 10 octobre 1876.

Par décret du Président de la République  
du 10 octobre 1876.

Par décret du Président de la République  
du 10 octobre 1876.

Par décret du Président de la République  
du 10 octobre 1876.

Par décret du Président de la République  
du 10 octobre 1876.

Par décret du Président de la République  
du 10 octobre 1876.

Par décret du Président de la République  
du 10 octobre 1876.

Par décret du Président de la République  
du 10 octobre 1876.

## CHRONIQUE DE LA VILLE.

Les élections de dimanche.

On lit dans le journal des Dix États  
de ce matin que les élections de dimanche  
ont été très intéressantes.

Les candidats démocrates ont obtenu  
un grand succès.

Le nombre de votes obtenus par  
M. Tilden est considérable.

Les résultats sont très satisfaisants.

Le peuple a manifesté son  
attachement à la démocratie.

Les élections ont été marquées  
par une grande tranquillité.

Le résultat est une victoire  
pour la cause démocratique.

Les citoyens ont voté avec  
un grand intérêt.

Les élections ont été marquées  
par une grande participation.

Le résultat est une victoire  
pour la cause démocratique.

Les élections ont été marquées  
par une grande participation.

Le résultat est une victoire  
pour la cause démocratique.

Les élections ont été marquées  
par une grande participation.

Le résultat est une victoire  
pour la cause démocratique.

Les élections ont été marquées  
par une grande participation.

Le résultat est une victoire  
pour la cause démocratique.

Les élections ont été marquées  
par une grande participation.

Le résultat est une victoire  
pour la cause démocratique.

Les élections ont été marquées  
par une grande participation.

Le résultat est une victoire  
pour la cause démocratique.

Les élections ont été marquées  
par une grande participation.

Le résultat est une victoire  
pour la cause démocratique.

Les élections ont été marquées  
par une grande participation.

Le résultat est une victoire  
pour la cause démocratique.

Les élections ont été marquées  
par une grande participation.

Le résultat est une victoire  
pour la cause démocratique.

Les élections ont été marquées  
par une grande participation.

Le résultat est une victoire  
pour la cause démocratique.

Les élections ont été marquées  
par une grande participation.

Le résultat est une victoire  
pour la cause démocratique.

Les élections ont été marquées  
par une grande participation.

Le résultat est une victoire  
pour la cause démocratique.

Les élections ont été marquées  
par une grande participation.

Le résultat est une victoire  
pour la cause démocratique.

Les élections ont été marquées  
par une grande participation.

Le résultat est une victoire  
pour la cause démocratique.

Les élections ont été marquées  
par une grande participation.

Le résultat est une victoire  
pour la cause démocratique.

Les élections ont été marquées  
par une grande participation.

Le résultat est une victoire  
pour la cause démocratique.

Les élections ont été marquées  
par une grande participation.

Le résultat est une victoire  
pour la cause démocratique.

## TEMPÉRATURES.

Thermomètre de C. 50°.

Thermomètre de F. 112°.

Thermomètre de R. 10°.

Thermomètre de D. 10°.

Thermomètre de G. 10°.

Thermomètre de H. 10°.

Thermomètre de I. 10°.

Thermomètre de J. 10°.

Thermomètre de K. 10°.

Thermomètre de L. 10°.

Thermomètre de M. 10°.

Thermomètre de N. 10°.

Thermomètre de O. 10°.

Thermomètre de P. 10°.

Thermomètre de Q. 10°.

Thermomètre de R. 10°.

Thermomètre de S. 10°.

Thermomètre de T. 10°.

Thermomètre de U. 10°.

Thermomètre de V. 10°.

Thermomètre de W. 10°.

Thermomètre de X. 10°.

Thermomètre de Y. 10°.

Thermomètre de Z. 10°.

Thermomètre de A. 10°.

Thermomètre de B. 10°.

Thermomètre de C. 10°.

Thermomètre de D. 10°.

Thermomètre de E. 10°.

Thermomètre de F. 10°.

Thermomètre de G. 10°.

Thermomètre de H. 10°.

Thermomètre de I. 10°.

Thermomètre de J. 10°.

Thermomètre de K. 10°.

Thermomètre de L. 10°.

Thermomètre de M. 10°.

Thermomètre de N. 10°.

Thermomètre de O. 10°.

Thermomètre de P. 10°.

Thermomètre de Q. 10°.

Thermomètre de R. 10°.

Thermomètre de S. 10°.

## LEON MEDAL.

PROFESSEUR.

## LEON MEDAL.

PROFESSEUR.

## LEON MEDAL.

PROFESSEUR.

## LEON MEDAL.

PROFESSEUR.

LEON MEDAL.